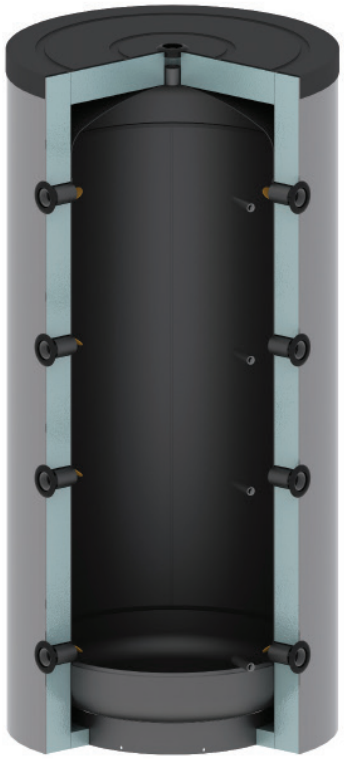
STG

MATERIEL DE CHAUFFAGE - EAU CHAUDE SANITAIRE - CLIMATISATION

BALLONS TAMPONS PRIMAIRES

STA PUFFER - 300 à 5000 L

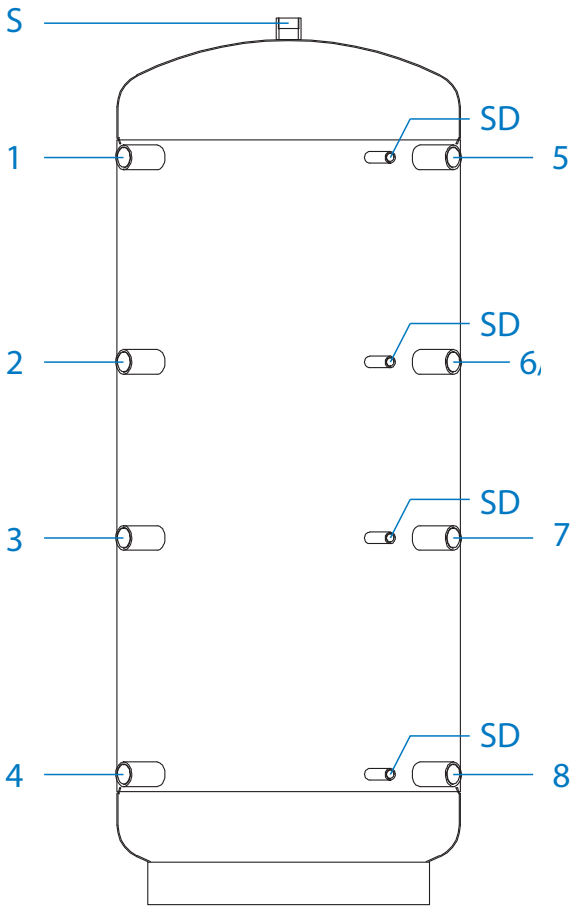


ACIER

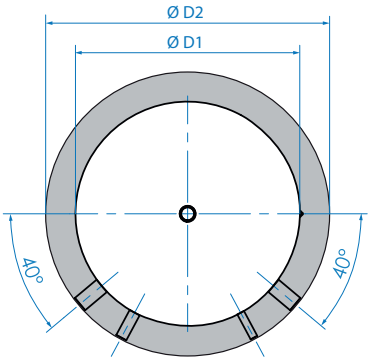
Sous réserve de modifications techniques et sans garantie ni responsabilité pour les éventuelles erreurs d'impression

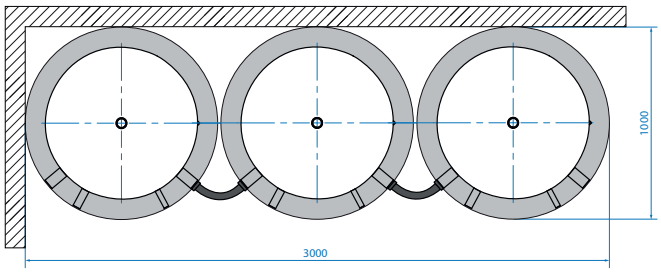
V1-09_2026

STG GROUPE DIFFUSALP
14,RUE DU MOLLARET
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER
contact@diffusalp.com
TEL - 04 37 46 40 90



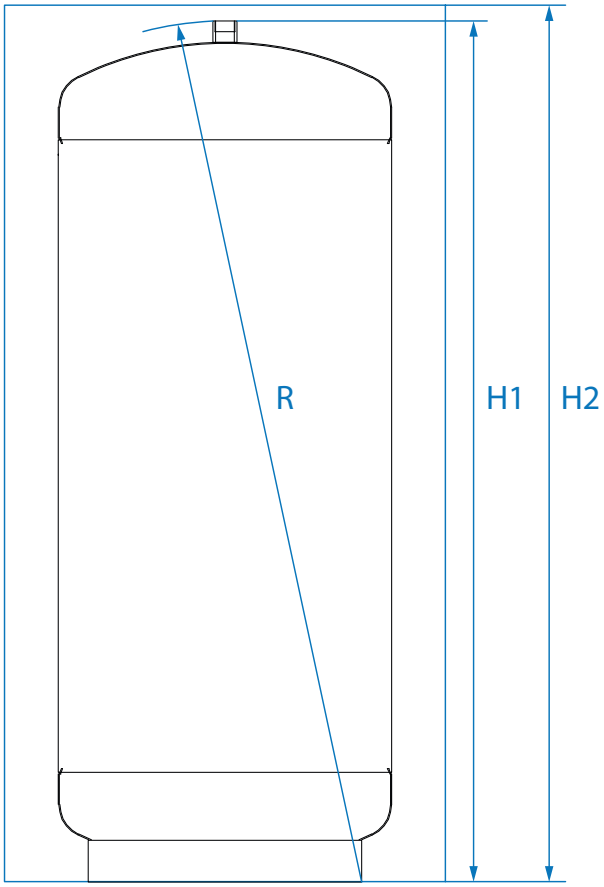
STA PUFFER





Connexion parallèle

STG - Groupe Diffusalp - 14 Rue du Mollaret - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER - Tél : 04 37 46 40 90 - Fax : 04 37 46 40 92
Email : contact@diffusalp.com - www.stgfrance.com



LÉGENDE		
1	Piquage	1" 1/2
2	Piquage	1" 1/2
3	Piquage	1" 1/2
4	Piquage	1" 1/2
5	Piquage	1" 1/2
6	Piquage	1" 1/2
7	Piquage	1" 1/2
8	Piquage	1" 1/2
SD	Sonde	1/2 "
RS1	Retour échangeur	1"
AS1	Départ échangeur	1"

	1-5	2-6	3-7	4-8	RS1	AS1	Ø 1	Ø 2	R	H1	H2
300	1110	835	460	210	210	660	550	650	1505	1342	1357
500	1381	971	651	211	211	721	650	750	1794	1621	1630
800	1426	1026	626	256	256	801	790	990	1740	1686	1760
1000	1720	1249	844	300	300	970	790	990	2069	2041	2090
1500	1750	1285	900	350	350	1000	1000	1200	2215	2152	2200
2000	2025	1489	959	325	325	1105	1100	1300	2450	2377	2420
2500	2058	1528	938	358	358	1158	1200	1400	2515	2443	2500
3000	2250	1700	950	350	350	1400	1250	1450	2705	2635	2700
4000	2387	1837	1087	487	487	1537	1400	1600	2910	2818	2880
5000	2400	1770	1120	540	540	1540	1600	1800	3010	2880	2950

STG - Groupe Diffusalp - 14 Rue du Mollaret - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER - Tél : 04 37 46 40 90 - Fax : 04 37 46 40 92
Email : contact@diffusalp.com - www.stgfrance.com

STA PUFFER

	Unité	300	500	800	1000	1500	2000	2500	3000	4000	5000
Hauteur avec Isolation	mm	1357	1630	1760	2090	2200	2420	2500	2700	2880	2950
Diamètre avec Isolation	mm	650	750	990	990	1200	1300	1400	1450	1600	1800
Épaisseur de l'isolant	mm	50	50	100	100	100	100	100	100	100	100
8 piquages latéraux	pouces	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2
4 piquages sondes/thermomètre	pouces	1/2"	1/2"	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2
Pertes thermiques (Ua) / Isolation M1 100 mm	W/K	1.51	2.07	2.60	3.20	3.79	4.54	5.11	5.67	6.71	7.55
Hauteur de basculement avec isolation	mm	1506	1794	-	-	-	-	-	-	-	-
Hauteur de basculement sans isolation	mm	-	-	1740	2069	2215	2450	2515	2705	2910	3010
Poids à vide	Kg	57	79	97	114	162	225	252	280	431	504

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Pression maximale de service

3 bar

Température maximale

95°C

	Taille min. du vase d'expansion
300	12 L
400	18 L
500	25 L
800	50 L
1000	50 L
1500	80 L
2000	100 L
2500	125 L
3000	150 L
4000	200 L
5000	250 L

STG - Groupe Diffusalp - 14 Rue du Mollaret - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER - Tél : 04 37 46 40 90 - Fax : 04 37 46 40 92
Email : contact@diffusalp.com - www.stgfrance.com

Réservoirs de stockage d'eau primaire chauffage

• Réservoir vertical en acier
• Stockage intérieur
• Orifices suivant croquis

Les réservoirs ne sont pas prévus pour être utilisés en eau chaude sanitaire.
Ils sont prévus pour être utilisés en circuit fermé uniquement.

Les équipements électriques sont réalisés en respect des textes réglementaires suivant :
- Décret 95 - 1081 du 03.10.95 relatif à la sécurité des personnes, des animaux et des biens lors de l'emploi des matériels électriques destinés à être employés dans certaines limites de tension.

- Transposition en droit français de la directive européenne basse tension 73 / 23 / CEE.

- Certains articles des normes
* NF EN 60335 - 1 (indice de classement C 73800)
* NF EN 60335 - 2 - 21 (indice de classement C 73821) .

ENTRETIEN

La fréquence des interventions dépend de l'eau stockée (dureté - turbidité - agressivité etc...) et du débit.

En conséquence il appartient de définir les périodicités d'entretien en fonction de chaque utilisation en ne dépassant pas les délais maximum indiqués ci dessous

Les opérations d'entretien suivantes sont à appliquer en fonction de l'équipement du ballon.

A la mise en service :

• Resserrer les connexions du thermoplongeur après une semaine de fonctionnement
• Manœuvrer la ou les soupapes de sécurité

Entretien mensuel :

• Vérifier le bon fonctionnement :

- du purgeur d'air
- de la soupape
- du thermostat

Entretien semestriel :

• Resserrer les connexions du thermoplongeur afin d'éviter les échauffements

Entretien annuel :

• Démonter le thermoplongeur et le nettoyer de tout dépôt
• Nettoyer l'intérieur du réservoir des dépôts éventuels
• Vérifier le bon fonctionnement du circulateur

INSTRUCTIONS

⚠ Installer une soupape de sécurité adéquate, selon l'étiquette et le type d'application.

⚠ Contrôler mensuellement le fonctionnement des soupapes de sécurité

⚠ Les chauffe-eaux doivent être exclusivement utilisés conformément aux conditions indiquées sur la plaque signalétique.

⚠ Prévoir l'installation d'un vase d'expansion (voir le tableau de dimensionnement des vases d'expansion) dimensionnés selon la capacité du ballon (on conseille le dimensionnement par un technicien qualifié).

⚠ L´eau de chauffage doit être conforme avec la prescription EN 14868 .

⚠ Évitez les installations mixtes et effectuer le raccordement de ballon, de sorte que ne se produisent pas des réactions électrochimiques. L'égalisation de potentiel de la tuyauterie doit être conforme à DIN 50927.

GARANTIES

Le fabricant s'engage à donner une prestation de garantie sur tous ses produits qui sont équipés d'un numéro de série. Toutes réclamations pour défauts de fabrication doivent être signalées par écrit dans un délai de 3 jours. Le fournisseur satisfait ses engagements de garantie à son choix, soit en réparant les éléments défectueux, soit en mettant à disposition les pièces de rechange au départ de l'usine. Toutes Prétentions de remboursements supplémentaires sont exclues des garanties.

Les prestations de garantie sont entendues selon les conditions suivantes :
- Chaque réclamation doit nous parvenir avant de procéder à des modifications ou travaux complémentaires ou transfert à un tiers.
- L'installation doit être exécutée par des personnes compétentes et qualifiées, prévoyant la soupape de sécurité et le vase d'expansion correctement dimensionnés.

Sont exclus de la garantie les dommages découlant de :
- Montage et conceptions d'installations qui ne répondent pas au niveau technique ou non conforme à la fonction prévue.
- Dommages découlant de cas de force majeure, d'influence de collision pendant le montage ou le transport.
- Dépôt excessif de boue ou d'autres parties de l'installation dans les corps du ballon ou bien dommages provoqués par défaut de contrôle de fermeture des brides , boulons etc.
- Il est entendu que chaque réclamation de dommages ne donne aucun titre de rétention sur le paiement de la marchandise.

Le défaut de paiement à l'échéance fixée par les conditions de vente entraîne la déchéance de garantie. Toutes autres exigences de l'acheteur pour dommages direct et indirect sont exclues.



STG - GROUPE DIFFUSALP
14, rue de Mollaret
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER
contact@diffusalp.com
www.stgfrance.com
TEL - 04 37 46 40 90